

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 décembre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10 et 11 décembre 2012

2012 V 274 Vœu relatif à une amélioration de la signalétique des ponts parisiens.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le nom de certains ponts parisiens sur la Seine n'est pas clairement indiqué sur leurs parapets, notamment pour les piétons et les vélos qui les empruntent ;

Considérant que cette absence de signalisation handicape la nécessaire valorisation touristique et historique du patrimoine parisien, dont les ponts sont un élément essentiel ;

Considérant qu'une meilleure signalisation du nom des ponts contribuerait efficacement à la réhabilitation des berges de la Seine souhaitée par la municipalité ;

Sur proposition d'Edith GALLOIS et des élus du groupe UDI,

Emet le vœu que :

- soit établi un état des lieux exhaustif de la signalisation du nom des ponts sur les parapets de ceux-ci ;
- soient palliées l'absence de signalisation ou la signalisation insuffisante du nom des ponts dans les endroits où ces anomalies sont constatées.